



A NA 10



**Rapport de l'atelier sur «Plaidoyer pour l'amélioration  
de la gouvernance et la transparence des petits pélagiques»**

**Nouakchott, du 22 au 23 février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le jeudi 22 février ont débuté, à 9 heures du matin à Royal Suites Hôtel à Nouakchott, les activités de l'atelier-débat, organisé par la Section artisanale Nord, relevant de la Fédération Nationale des Pêches, sous la présidence de M. Sid'Ahmed Abeid président de la section artisanale Nord, sous le thème : «Plaidoyer pour l'amélioration de la gouvernance et la transparence des petits pélagiques».

Le Responsable de l'atelier M. Sid'Ahmed Abeid a donné le coup d'envoi des activités de l'atelier, après constatation de la prise des participants de leur place dans la salle de réunion de l'hôtel et après l'inscription dans le registres des participants.

Il a commencé tout d'abord par remercier les participants pour leur présence et pour le temps précieux consenti, afin de contribuer au succès de l'atelier, à travers des interventions, des opinions et des suggestions tirées des expériences, des données et des statistiques disponibles sur le thème susmentionné.

L'atelier a été marqué par une grande affluence des Organisations de la Société Civile : (responsables de fédérations des pêches, professionnels de la pêche artisanale et côtière, pêcheurs, journalistes, syndicalistes, organisations non gouvernementales et de défense de l'environnement). Des élus locaux dont un député à l'assemblée nationale (Amadou Moctar Niang), avaient également assisté aux travaux dudit atelier.

AVx 10

M. Sid'Ahmed Abeid a présenté par la suite, un exposé sur la pêche des petits pélagiques, ses origines et les moyens disponibles à cette époque, établissant une comparaison entre son importance dans les années 70 d'une part, et aujourd'hui d'autre part : «le poisson n'était pas important pour la majorité de la population du pays dans les années 70 et 80 et ne faisait pas partie de leur mode alimentaire, en raison de leur nature bédouine et saharienne. Toutefois aujourd'hui, la plupart des citoyens consomment du poisson qui est entré dans leur habitudes alimentaires, après avoir pris conscience de son importance et de ses bienfaits pour la santé humaine, en plus de ses prix bas comparativement à la viande rouge, ainsi que sa distribution et sa vente dans différentes zones du pays mauritanien".

Abeid ajouta : la Fédération Nationale des Pêches (FNP) a été la première à exiger un arrêt biologique dans le but de préserver la richesse marine nationale dans l'intérêt des générations actuelles et futures. "Les richesses marines sont aujourd'hui plus menacées que jamais, d'où la nécessité de conjuguer les efforts de tous pour les protéger et plaider en faveur de l'amélioration de leur capture et de la transparence dans la gestion des pêcheries, notamment des petits pélagiques, qui constituent une immense réserve et dont la pêche a été pendant des décennies le monopole exclusif des étrangers. Il a souligné enfin que l'atelier est ouvert à tous, sans restrictions ni conditions, en toute transparence et franchise.

Il est à rappeler que le financement de cet atelier a été assuré par le PRCM, que nous tenons le saluer et remercier pour l'intérêt qui porte à la préservation de la ressource halieutique et son exploitation rationnelle.

Plus de 30 participants ont pris part aux activités de l'atelier, marqué par plus de 12 interventions (voir liste jointe).

Les intervenant ont abordé à cette occasion, divers aspects du thème choisi: du diagnostic de l'état des petits pélagiques à l'appel à leur protection contre la mauvaise gestion, le pillage et les usines de farine impitoyables, en passant par la nécessité d'en bénéficier en matière d'alimentation des populations, de sécurité alimentaire, de valorisation des petits pélagiques et d'actions en vue d'améliorer leur commercialisation au niveau local et régional en plus du maintien de leur qualité. La nécessité de la formation de ressources nationales au lieu de compter sur la main d'œuvre étrangère a été également mise en exergue dans ces débats.

La plupart des participants ont souligné l'importance d'examiner les méthodes de production utilisées afin d'être au diapason de l'ère, appelant à œuvrer afin de réduire les prix des petits poissons pélagiques, qui ont connu une hausse significative ces derniers temps.

L'État s'est efforcé ces dernières années d'accorder une grande attention au poulpe tout en négligeant les petits pélagiques et en laissant cette pêcherie à la merci des étrangers qui ont épuisé de manière anarchique ces ressources, à travers l'octroi de licences annuelles en contrepartie de modiques sommes d'argent. .

Des documents et statistiques, abordant de manière exhaustive l'état des petits pélagiques, leurs stocks, comment les valoriser, et leur rôle dans la sécurité alimentaire de la population, ont été présentés et distribués au cours de l'atelier, qui s'est poursuivi de 9h jusqu'à 17h.

Tous les acteurs ont exigé à l'unanimité la protection des richesses marines, des petits pélagiques, du fait qu'ils constituent l'espèce préférée de la majorité de la société mauritanienne et en raison de leur bon marché par rapport aux autres espèces.

Les Intervenants ont salué le rôle de la Fédération Nationale de Pêches, notamment le président de la section de la pêche artisanale, M. Sid'Ahmed Abeid, pour le plaidoyer de protection de la richesse et la sensibilisation contre les dangers qui la menacent, ainsi que pour avoir consacré sa vie au service des questions publiques, le soutien des faibles et des défavorisés en général et dans le secteur des pêches en particulier.

Les participants à l'atelier ont décidé d'émettre 3 recommandations principales, en espérant leur satisfaction de toute urgence par les autorités habilitées :

- 1- Activer le comité régional de pêche des petits pélagiques, qui fonctionnait depuis des années ;
- 2- Activer le Conseil Consultatif de Gestion de la Pêche Pélagique ;
- 3- Impliquer les pêcheurs artisanaux dans les décisions prises concernant la gestion de la pêche des petits pélagiques.

Une Commission de plaidoyer local au niveau de Nouakchott a été créée comme suit :

Nom & Prénom	Entité	Tél
Cheikh Mohamed CHEIKH	Section Sud	22303140
Abdel Kerim Dieuye	Armateur artisan	49842719
Issa Moustapha Diop	Pêcheur	46415320
Ibrahima Sarr	Senne tournante	46068192
Abderrahmane Cherif	ONG	44031314
Mohamed Biram	Imraguens	46813413
Mohamed Sidi Ghoulam	Société civile	46822229
Fatimetou Seyga	Mareyeuse	22768147

AV 10

Jedna Deyda	Journaliste	36306337
Amadou Moctar Niang	Député	47990246

Parmi cette liste les noms suivants ont été retenus pour intégrer au groupe de plaidoyer régional et international :

Nom & Prénom	Entité	Tél
Cheikh Mohamed CHEIKH	Section Sud	22303140
Jedna Deyda	journaliste	36306337
Amadou Moctar Niang	député	47990246
Issa Moustapha Diop	pêcheur	46415320
Ibrahima Sarr	Senne tournante	46068192

Enfin, les participants ont remercié le PRCM pour son appui et soutien accordé à notre Fédération pour une meilleure préservation et exploitation rationnelle de nos ressources halieutiques.

Nouakchott, le 22 février 2024

**Le Président de séance**  
**Sid'Ahmed ABEID**

**Le Secrétaire de séance**  
**Hmettou SIDI**

